

Service instructeur:

Direction des Routes et des Transports
Service des Grands Projets Routiers

N° 2007 / IV - 3e / 30

Services consultés:

Direction de la Commande Publique
Direction des Finances

**Etudes d'avant-projet sommaire de sécurisation de l'échangeur A35/RD66 à
BARTENHEIM.**

Résumé : *Le présent rapport propose de confier à la Direction Interdépartementale des Routes Est le pilotage d'une étude d'avant-projet sommaire de sécurisation de l'échangeur A35/RD66 pour un coût sommairement estimé à 100 000 € TTC.*

1. PREAMBULE :

Le présent rapport fait suite à la saisine du Conseil Général par la commune de Bartenheim qui demande une mise en sécurité de l'échangeur A35/RD66.

2. CONTEXTE ET OBJET DE L'OPERATION :

Cet échangeur de conception ancienne, en losange avec tourne-à-gauche, présente des masques de visibilité aux extrémités des bretelles de sortie d'autoroute. De nombreux accidents, tant matériels que corporels, ont été dénombrés ces dernières années.

La commune a mandaté, courant 2006, la DDE du Haut-Rhin pour mener une première étude de faisabilité. La proposition présentée par cette dernière vise à réaliser un dispositif à double carrefour giratoire (échangeur à lunettes).

L'intérêt de la solution proposée est, sous réserve de quelques modifications, multiple :

- Pour la commune, cet aménagement permettra d'améliorer très sensiblement la liaison entre BARTENHEIM et BARTENHEIM-LA-CHAUSSEE en sécurisant les carrefours en « T » actuels. L'aménagement doit également permettre de sécuriser les circulations cyclistes entre les deux zones agglomérées.
- Pour le Département, comme pour l'Etat qui dans tous les cas doit être un partenaire de cette opération, l'intérêt réside dans la sécurisation de ce diffuseur accidentogène par la configuration des carrefours de raccordement des bretelles de sortie autoroutières à la RD 66.

3. PILOTAGE DES ETUDES

Le plan de charge actuel de la Direction des Routes et des Transports ne lui permet pas à court terme de prendre en charge le pilotage de ce nouveau projet.

Quoiqu'il en soit, la totalité des bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute appartiennent à l'Etat qui devra donc valider in fine ce dossier.

Ainsi, les services de l'Etat apparaissent plus légitimes pour mener les études.

C'est pourquoi, en accord avec la Direction Interdépartementale des Routes Est, il est proposé un pilotage Etat de ce dossier.

4. PROGRAMME DES ETUDES :

La Direction Interdépartementale des Routes Est propose de réaliser directement une partie des études (trafics, géométrie, sécurité) pour disposer d'éléments de problématiques fin juin et d'un dossier de niveau pré avant-projet sommaire fin 2007.

Ce dossier pourra servir de base pour déterminer les modalités de financement de l'opération sachant que la conception actuelle des carrefours de raccordement des bretelles étant en partie la cause des dysfonctionnements du diffuseur, il serait logique que l'Etat co-finance le nouvel aménagement.

5. MODALITES DE REALISATION DES ETUDES :

Les études seraient engagées sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Interdépartementale des Routes Est en concertation étroite avec le Conseil Général et les représentants de la commune de BARTENHEIM au sein d'un comité de suivi.

6. FINANCEMENT DES ETUDES :

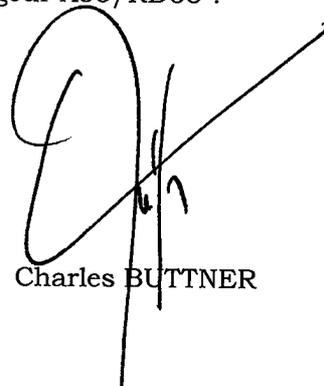
Une partie des études est réalisable directement par la Direction Interdépartementale des Routes Est, mais il convient de prévoir le financement des prestations externalisées (topographie, géotechnique, environnement) estimé à 100.000 euros.

7. CONCLUSION :

Je propose à votre Assemblée, après délibération :

- de décider de confier à la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est le pilotage d'une étude d'avant-projet sommaire de sécurisation de l'échangeur « A35/RD66 » à BARTENHEIM ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour autoriser le Président à signer la convention correspondante ;
- de voter et d'affecter une autorisation de programme de 100 000 € sur le programme AO12 millésime 2007 pour l'opération " Etudes d'avant-projet sommaire en vue de la sécurisation de l'échangeur A35/RD66".

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER